

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 17645

présenté par

M. Lecoq, Mme Bourouaha, M. Brotherson, M. Castor, M. Chailloux, M. Chassaigne,
M. Dharréville, Mme Faucillon, M. Jumel, Mme K/Bidi, M. Le Gayic, Mme Lebon, M. Maillot,
M. Monnet, M. Nadeau, M. Peu, M. Rimane, M. Roussel, M. Sansu, M. Tellier, M. William et
M. Wulfranc

ARTICLE 6**ANNEXE**

Avant la dernière phrase de l'alinéa 27, insérer les trois phrases suivantes :

« À titre de comparaison, 12,1 milliards d'euros représenteront, selon les projections de la loi de programmation militaire pour 2026 environ 22 % du budget des Armées. Pour 2030, cette même somme de 12,1 milliards d'euros représentera à peine 16,5 % du budget des Armées. Les choix politiques sont important à mettre en exergue ici. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est important de comparer les volumes budgétaires mentionnés dans la présente annexe afin d'être en mesure de comprendre les enjeux financiers.